

CHRONIQUE N°600 de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

CONFIDENTIEL Visite du président Faure Gnassingbé à l'Elysée
Agbéyomé s'en prend à Macron pour son refus de l'associer P.3



Agbéyomé Kodjo



Emmanuel Macron

Ce n'est plus des rumeurs, la FTF P.7 confirme la démission de Claude Le Roy de la tête des Eperviers

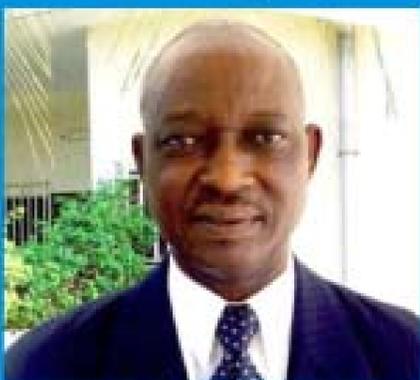
Le stress : P.6 Mieux le gérer

Les vrais raisons de la visite du Chef de l'État Faure Gnassingbé à Paris P.3



Le Chef de l'Etat et les les partenaires

L'ancien président de l'Assemblée Nationale, Dahuku Péré n'est plus :



Feu Maurice Dahuku

Le Chef de l'Etat rend un vibrant hommage à l'illustre disparu P.7

L'emploi des jeunes préoccupe le gouvernement togolais P.2



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé

Polémique autour la dernière sortie médiatique de Jean-Pierre Fabre :

Quand Eric Dupuy recadre les détracteurs de l'ANC P.4



Le gouvernement exige la mutation des médias togolais en société

Il y a quelques temps déjà, pour la crédibilité de la presse togolaise, des changements se pointent à l'horizon. Après l'interdiction du communiqué final sur le terrain en décembre 2019, c'est le tour de la mutation des organes de presse en société qu'on impose.

« N'ayez pas peur d'aller vers une structure sociétaire », ce sont les propos du Prof Akodah Ayewouadan, Ministre de la Communication, des médias, porte-parole du Gouvernement à l'endroit des patrons de presse lors d'une formation les 08 et 09 avril 2021 à Atakpamé.

Une situation qui embarasse les acteurs du domaine qui disposent d'un délai de trois ans pour se conformer, à compter de la date de vote du nouveau code de la presse et de la communication.

Les entreprises de presse sont obligées de se transformer en société selon les exigences de loi n°2020-001 du 07 janvier 2020 relative au Code de la presse et la communication en République Togolaise.

Au cours de cette rencontre, Prof Akodah a expliqué la nécessité pour les organes de presse au Togo de se muer en entreprise de presse.

Selon lui, la mutation d'un organe de presse en société garantit aux journalistes une forme de sécurisation dans divers domaines et en même temps à amener les journalistes à « s'unir » dans le cadre de leur profession.

« La transformation des entreprises de presse en société va être beaucoup bénéfique aux acteurs du domaine notamment sur le plan organisationnel et surtout sécuritaire. Si vous avez demandé un service à crédit à votre imprimeur et que vous n'arrivez pas à payer, celui-ci peut saisir tous vos biens si cela peut permettre de régler la dette. Mais lorsque vous basculez en société et que vous créez par exemple une SARL (société à responsabilité limitée) qui est pour moi le modèle le plus séduisant, ce sont les apports que vous avez mis à la disposition de la SARL qui sont exposés. Si vous avez mis 150 000 FCFA dans la SARL, on ne pourra saisir que les 150 000, on ne pourra



Photo de famille à l'ouverture de l'atelier à Atakpamé

pas aller saisir votre moto, votre voiture... donc il y a une dimension de sécurisation qui est importante », a expliqué le ministre.

Le ministre ajoute qu'il y a une dimension de sécurisation qui est importante à laquelle on doit rajouter les avantages liés à la protection sociale des employés et les avantages fiscaux quand on évoque l'idée de société de presse.

Le porte-parole du gouvernement conseille d'aller vers un regroupement de plusieurs organes pour mutualiser les énergies et minimiser les coûts. « On a quasiment tout le monde qui a plus ou moins un organe de presse en ligne, une radio, presse écrite. Toutes ces personnes fonctionnent à perte, de

façon non efficace c'est-à-dire que s'il y a une manifestation, chaque organe de presse va envoyer quelqu'un pour assurer la couverture. Si ces organes se mettaient ensemble en réunissant leurs moyens, en mutualisant, ils enverraient un seul reporter et le seul article pourrait être exploité sur les trois plateformes », a-t-il déploré.

Prof Ayewouadan souligne dans le même ordre d'idées que la mutualisation constitue une force parce qu'elle permet aux professionnels des médias de mettre ensemble les moyens pour obtenir de résultats probants. A cet effet, il pense que c'est d'ailleurs parce que les médias doivent se regrouper qu'il est intéressant d'aller vers une structure sociétaire. La finalité

sera de travailler sous contrat et que chaque contractant soit rémunéré en fonction de sa participation à la société.

« Mon vœu le plus ardent reste quand-même un regroupement des acteurs de la presse. Parce qu'aujourd'hui au regard de la situation qui est la nôtre, le secteur n'est pas viable et le challenge c'est de faire de telle sorte que nous tous nous puissions vivre de notre métier », a-t-il conclu.

La démarche, précise le ministre, ne vise pas à museler le secteur. « Il ne s'agit pas, dans notre démarche, d'exclure ; il s'agit plutôt de formaliser. C'est un des éléments de développement d'un pays ; lorsque vous rentrez dans la formalisation, on sait exactement qui est qui et comment vous planifiez le développement », a ajouté Prof Akodah.

Pour finir, il a précisé qu'il y a un fonds qui va arriver, qui n'aura pas d'interlocuteur les personnes prises individuellement mais plutôt des structures sociétaires.

Carole AGHEY

L'emploi des jeunes préoccupe le gouvernement togolais

Le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, a présidé, la session inaugurale du Haut Conseil pour l'Emploi des Jeunes (HCEJ), à Lomé, sous le thème « entreprise jeune du 21^e siècle dans les tourbillons de COVID-19 » en présence des membres du gouvernement, des responsables du secteur privé et d'organisation internationales.

Cette rencontre a permis de lancer les travaux des pôles thématiques, ainsi que le site Web <https://jeunes.gouv.magestikgroup.com> et l'application mobile « Leleng » (qui veut dire en kabyè la joie, la douceur ou l'épanouissement), une plateforme de services aux jeunes. Il est disponible sur Google Play avec plusieurs onglets notamment l'orientation, l'éducation, l'emploi et la formation des jeunes.

Il s'agit de l'axe 2 de la feuille de route gouvernementale qui consiste à dynamiser la création d'emplois, en s'appuyant sur la force de l'économie nationale. Il est destiné également à amplifier la mobilisation de tous pour l'emploi et contre le chômage.

Le Haut conseil est un cadre de réflexion et d'échanges permettant à la jeunesse de se réaliser et de trouver sa place et sa dignité dans la société togolaise.

Au cours de cette rencontre, la cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé a salué les acteurs privés et partenaires financiers pour les appuis multiformes apportés à travers diverses initiatives, notamment le programme d'employabilité des jeunes. « La mesure présidentielle octroyant 25% des marchés pu-

blics aux femmes et jeunes entrepreneurs, il y a trois ans, est un dispositif complémentaire pour soutenir les entreprises des jeunes et nous sommes devant les faits que les résultats se réalisent... la feuille de route gouvernementale offre un cadre propice pour accélérer la création d'emplois décents au profit de la jeunesse. Ainsi, notre stratégie est l'amélioration du capital humain à travers des formations plus adaptées et des protections sociales. Aussi, faut-il prévoir la mise en place des mécanismes et des infrastructures pour plus de création d'emplois en s'appuyant sur des secteurs porteurs de croissance », a-t-elle souligné.

Elle a précisé que la plateforme industrielle d'Adétikopé, dont les travaux sont en cours, est le véritable symbole de vision intégrée que le gouvernement développe en associant, la transformation des ressources locales, l'engagement de l'état et l'investissement privé.

« C'est une traduction de la volonté et la détermination du Togo sous le leadership du Chef de l'Etat, d'imprimer un nouvel élan à sa stratégie de promotion de l'emploi des jeunes », a déclaré la cheffe du gouvernement. Pour la cheffe du gouvernement, cette feuille de route du gouvernement fait également de la digitalisation un outil de création de richesses et l'accélération



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé

d'insertion, dont les jeunes doivent se saisir. « La création de la coalition est une volonté pour trouver des solutions politiques et cohérentes, tirant le maximum de profit des potentialités dont regorge notre pays. Après quelques années, il convient d'évaluer des résultats obtenus et de définir des perspectives qui permettront aux jeunes de jouer pleinement leur rôle de moteur de croissance », a-t-elle ajouté. Selon Victoire Tomégah-Dogbé, « Les diverses actions du gouvernement ont permis d'obtenir de bons résultats. Notre pays le Togo présente aujourd'hui un des plus faibles taux de chômage dans la sous-région. De 6,5% en 2011, ce taux est passé à 3,9% en 2018 dans la population globale et 8,1% à 6,8% dans la population vieillie ».

Pour la Ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Myriam DOSSOU, la question de l'emploi des jeunes est une question impérieuse pour un pays comme le Togo. Et le gou-

vernement a déclaré la guerre au chômage et au sous-emploi depuis plusieurs années à travers différents mécanismes. « Il faut redoubler d'efforts et créer une nouvelle dynamique autour d'une vision de responsabilité et de solidarité. La mobilisation de l'ensemble des acteurs autour du présent événement nous conforte quant à l'indispensable soutien de chacun pour affronter cette question d'emploi des jeunes devenue un phénomène multidimensionnel », a-t-elle précisé.

En amont, des activités régionales pré-session ont eu lieu du 19 au 25 janvier 2021 dans les cinq (5) régions du Togo ceci, en vue d'élaborer un pacte social et une stratégie gagnante de création des emplois dans les régions. Ces activités ont donc permis de recueillir les perceptions des bénéficiaires des programmes et projets soutenant l'emploi des jeunes, identifier et apprécier les besoins spécifiques par région afin de proposer une stratégie de préservation des emplois existants.

Le Haut conseil est l'organe central de la Coalition nationale pour l'emploi des jeunes créé en août 2016. Il a pour mission de veiller au respect des orientations générales de l'Etat en matière d'emploi des jeunes ; d'apprécier les stratégies proposées par le secrétariat permanent de la Coalition ; d'étudier et proposer des orientations nécessaires et des cibles nouvelles en vue d'assurer une meilleure efficacité de la Coalition. Elle a aussi pour mission d'approuver le rapport de sélection des partenaires stratégiques

soumis à son appréciation par le secrétariat permanent ; approuver les programmes d'activités, le budget, les rapports et les états financiers de la Coalition.

Au rang de ces programmes, on peut citer, le Programme d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP), le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA), ainsi que des structures de créativité et d'innovations, etc.

Carole AGHEY



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 90 10 20 72/91 96 95 85

Directeur de la Publication

TCHAOU Dao Kossi
92 40 38 43

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
Daniel A.

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Les vraies raisons de la visite du Chef de l'État Faure Gnassingbé à Paris

C'est connu de tous, la visite du Président Faure Gnassingbé à l'Elysée, loin d'être un voyage pour la recherche d'une quelconque légitimité auprès de son homologue français, comme le pensent certains opposants togolais et leurs acolytes de Togo Debout, légitimité d'ailleurs acquise le 22 février 2020 grâce au vote de plus de 70% des Togolais, les retombées de ce voyage confirment que le Chef de l'État s'est déplacé à l'Elysée pour plutôt négocier des partenariats et des contacts pour le bonheur des populations togolaises mais aussi de la sous-région ouest africaine. Que retenir du séjour du Président de la République Togolaise à Paris ? Analysons...

D'abord pour les raisons politiques, il s'agit de clouer le bec aux médisants opposants. Officiellement, le numéro togolais était en France à l'invitation de son homologue fran-

polémique entretenue par la classe politique de l'opposition et une frange de Togolais en manque de sensations fortes, qui soutenaient que l'Elysée n'avait jamais envoyé une lettre de féli-



Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et son homologue français Emmanuel Macron se saluant sur le perron de l'Elysée

Gnassingbé et Emmanuel Macron le 09 avril, l'autre temps fort du séjour du Chef de l'Etat togolais en France, est la rencontre entre le président de la République togolaise et le Président du Sénat français, Gérard Larcher. Les échanges qui ont été très fructueux entre les deux hommes, ont porté principalement sur la décentralisation, l'impact économique de la crise sanitaire, la question sécuritaire et la paix... Chose intéressante, la convergence des points de vue était à crever les yeux et à faire même des jaloux...

L'histoire entre le Togo et la France est une relation vieille de plusieurs décennies, avec la volonté affichée, de part et d'autre, de la rendre toujours plus dynamique au fil des jours. L'axe Paris-Lomé tient bon, sinon se porte très bien.

Parlant des raisons économiques, l'attractivité du Togo qui s'est employé ces dernières années à opérer des réformes courageuses et ambitieuses

dans plusieurs domaines, dont le climat des affaires, est confirmée eu égard au grand nombre de dirigeants de grands groupes français reçus par le Chef de l'Etat togolais à Paris. Tous ont exprimé leur volonté d'investir au Togo, vu que le pays affiche une trajectoire économique très intéressante du point de vue opportunités. Les deux parties après la signature de la déclaration d'intentions entre les deux gouvernements en présence du Président Faure Gnassingbé.

La rencontre du président togolais avec son homologue français qui s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et amicale, s'est soldée par une convergence des points de vue des deux hommes d'Etat sur la plupart des questions évoquées.

S'agissant des questions liées à la sécurité dans la sous-région ouest-africaine, le Chef de l'Etat français apprécie vivement l'engagement du Togo pour le rétablissement de la paix et la sé-

curité dans toute la sous-région et au Sahel. Une appréciation qui rappelle le leadership du Président togolais qui joue avec grande modestie le rôle du « maître du Sahel ».

Au plan bilatéral, la France étant l'un des plus importants partenaires du Togo, les discussions entre les deux présidents ont porté sur le renforcement de la coopération. Paris et Lomé ont décidé d'engager, sur le plan bilatéral, une nouvelle dynamique plus ambitieuse sur le plan économique.

Ainsi, les retombées de la rencontre des premières autorités des deux pays, donnent déjà du baume au cœur au peuple togolais. Et pour cause, le Togo et la France ont signé trois accords.

Un accord de financement pour le déploiement de 50 mille lampadaires solaires par la société Sunna Design avec un financement français de 40 millions d'euros, une convention de financement avec l'Agence française de Développement (AFD) dans le cadre du projet PERECUT pour électrifier 50 villes du pays pour un montant de 75 millions d'euros. Et enfin une convention de partenariat avec Expertise France pour la mise en œuvre du programme « Talents en commun », visant à mobiliser les compétences de la diaspora pour un accompagnement sur les métiers du digital.

Bref, le Togo s'en sort avec une enveloppe estimée à

Suite à la page 4



Séance de travail avec la délégation togolaise et les autorités françaises

çais, Emmanuel Macron. L'annonce de cette visite a donné des insomnies à une frange de l'opposition togolaise, au point où les premières images du Président Faure Gnassingbé en tête-à-tête avec Emmanuel Macron à l'Elysée, ont fait perdre à ces politiciens rêveurs l'usage de la parole. Cette visite, rappelons-le, met fin à la

visites au président réélu du Togo, au lendemain de la présidentielle du 20 février 2020.

Maintenant que le président français Emmanuel Macron, a reçu « son ami Faure Gnassingbé », ces oiseaux de mauvais augure ont d'ailleurs disparu de la circulation, et pire, ne savent plus à quel saint se vouer. Outre le tête-à-tête entre Faure

Confidentiel / Visite du Président Faure Gnassingbé à l'Elysée Agbéyomé s'en prend à Macron pour son refus de l'associer

Plus d'un an après l'élection présidentielle du 22 février 2020 soldée par la victoire écrasante du président de la République Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, le candidat autoproclamé Agbéyomé Kpodjo porté par la Dynamique Mgr Kpodjo continue de faire croire aux esprits faibles qu'il aurait encore une chance de renverser la vapeur par son accession au fauteuil présidentiel de Lomé II. Après avoir enfariné ses activistes qu'il prendrait s'il pleut ou neige le pouvoir avant le 31 décembre 2020, ce qu'il n'a jamais réussi à faire jusqu'à ce jour, Agbéyomé Kpodjo se montre très aigri contre la diplomatie excellente du chef de l'Etat togolais. Ce qui irrite le plus Agbéyomé, c'est que sa demande à prendre part avec le

président Faure Gnassingbé à sa rencontre avec Emmanuel Macron ait été rejetée.

Des sources dignes de foi nous renseignent que la dynamique Mgr Kpodjo aurait fait des pieds et des mains dès l'annonce de ce voyage pour que Agbéyomé Kodjo puisse être associé à cette visite. Et pourtant le candidat malheureux et ses acolytes avaient rassuré le peuple togolais d'un carnet d'adresses diplomatique bien étoffé qu'il détiendrait.

Pour une énième fois le porte flambeau de la DMK rate une aubaine de se taire en se ridiculisant sur les réseaux sociaux avec une demande bizarre à Emmanuel Macron. En effet, s'étant rendu compte certainement que, toutes les portes se ferment une à une, le leader du

Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD) sort de nouveau de sa cachette depuis ses champs de maïs.

A l'en croire, si Faure Gnassingbé, le « vaincu » du scrutin présidentiel de 2020 a pu obtenir une audience à l'Elysée, pourquoi pas lui le « président démocratiquement élu ». « Malgré la débâcle électorale de Faure Gnassingbé inférieur à 20 % des votes, coupable de faux et usage de faux, il a pu obtenir une audience à l'Elysée. Je suis légitimement fondé à réclamer une audience à l'Elysée pour le Gouvernement légitime du Togo », a posté le champion de la Dynamique Mgr Kpodjo.

Cette sortie du candidat avide de pouvoir intervient au lendemain de l'invitation envoyée

par Emmanuel Macron à son homologue togolais, Faure Gnassingbé, vainqueur de la présidentielle du 22 Février 2020. Une victoire félicitée d'ailleurs par la France et d'autres grandes puissances. Dr Agbéyomé Kodjo qui avait fait croire à une félicitation Fake News, avait reçu une réponse sèche du Quai D'orsay reconnaissant l'authenticité de la Lettre de l'Elysée. Et pour se lancer dans une autre aventure après un coup foiré contre Rfi dénigrant notre confrère Pierre Firtion, M Agbéyomé Kodjo n'a pas pu tirer leçon de la sortie officielle du Quai D'orsay.

Au contraire, il revient devant du Twitter et demande à l'Elysée de le recevoir en tant que « président » élu d'une vieille élection de laquelle les Togolais ne

pensent plus. Et si Macron ne répondait pas? Comme quoi, le ridicule ne peut plus tuer l'homme politique dans son ensemble.

Ce que l'on sait, c'est que M Gnassingbé a été reçu le 9 avril 2021 après sa réélection le 22 février 2020 comme Président du Togo sans écrire une demande d'audience.

Mais s'il revient à celui qui prétend être le vainqueur, un chef d'Etat donc, de quémander une audience, cela prouve à suffisance que, l'Elysée a jeté cette demande dans la poubelle, car dans un pays normal, l'élection est gagnée par un candidat et le gagnant de la dernière présidentielle a été félicité et reçu par un état respecté.

Daniel A.

Polémique autour la dernière sortie médiatique de Jean-Pierre Fabre : Quand Éric Dupuy recadre les détracteurs de l'ANC

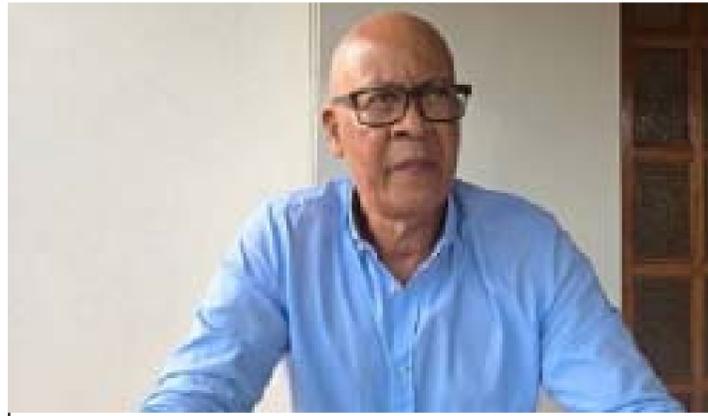
Plus d'un an après son fiasco à l'élection présidentielle 22 février 2020 face au président Faure Gnassingbé, la classe politique de l'opposition togolaise continue de blesser ses militants par son autodestruction. Dans l'une de ces récentes sorties médiatiques, le Maire du Golfe 4 et Président national du parti politique Alliance Nationale pour le Changement (ANC) Jean Pierre Fabre a dévoilé la nouvelle directive politique de son parti. Selon cette nouvelle version de l'ANC, a en croire Fabre, l'ANC s'abstient désormais de faire partie à des regroupements ou à coalitions de partis politiques de l'opposition.

Cependant s'il s'avère nécessaire de se coaliser avec une ou deux partis de l'opposition pour une cause d'intérêt national, l'ancien chef de file de l'opposition déclare avec véhémence qu'il revient à lui et à l'ANC de décider de qui est de la vraie opposition ou de la fausse opposition.

Concrètement, Jean Pierre Fabre estime qu'il est le mieux placé pour décerner la label d'une opposition sérieuse et responsable. Tout parti voulant travailler avec l'ANC. Quoi de plus normal? Chaque parti politique a ses principes et ses méthodes pouvant le conduire à atteindre ses objectifs.

Malheureusement ces propos du n°1 de l'ANC ont été aperçus au sein de l'opposition politique togolaise comme de la provocation. Suscitant ainsi des injures et des diffamations à l'encontre du Jean Pierre Fabre via les réseaux sociaux et les médias ordinaires de la part de certains leaders des partis politiques de l'opposition à l'instar de Géry Taama du NET, d'Abbass Kaboua du MRC et consorts. La réponse à ces réactions a été automatique à l'ANC.

Eric Dupuy l'une des figures emblématiques de l'ANC est monté hier mercredi 15 avril 2021 au créneau pour recadrer selon lui, les détracteurs de Fabre et de son parti. Il a dans ses propos, réitéré que c'est à l'ANC de décider de travailler avec un parti politique de l'opposition qui se veut sincère et sérieux. « On n'a pas dit que c'est à nous de décider de qui est de l'opposition et qui ne l'est pas. On a dit, c'est nous qui décidons de ceux qui sont sincères et rigoureux dans leur travail ou pas, c'est-à-dire qui sont des partis politiques sérieux et responsables avec qui on peut travailler, personne d'autre ne peut nous en imposer les critères ; c'est nous qui décidons, peut-être que ce sont des critères subjectifs mais nous l'assumons. C'est à nous de décider avec qui on peut travailler », a martelé Éric Dupuy le Secrétaire national à la communication de l'ANC. Pour le défenseur du parti orange, tant que Jean Pierre Fabre ne donne pas de conseils ou d'injonctions à aucun parti politique, il serait de bon ton que les autres leaders politiques respectent également la position de l'ANC. Il reconnaît d'ailleurs qu'il est impossible



Eric Dupuy, Secrétaire national à la Communication de l'ANC

d'aimer tout le monde. « On ne peut pas aimer la terre entière. Moi je ne peux pas travailler avec des gens qui représentent des

risques pour moi, des risques en matière politique, des risques en matière relationnelle.

C'est si simple que ça et tout le monde devrait le com-

prendre, malheureusement on pense que critiquer Jean Pierre Fabre, critiquer l'ANC c'est de faire la politique » a-t-il déclaré. Tout porte à croire qu'au moment où le chef de l'État et son gouvernement sont au four et au moulin pour le bien être de la population, la priorité des opposants togolais qui prétendent diriger le Togo un jour, n'est autre chose que des attaques par médias interposés.

Pendant ce temps le grand parti Union pour la République UNIR et ses vaillants militants sont sereins autour de leur champion.

Daniel A.

Ramadan 2021 au Togo : Les musulmans appelés à respecter les mesures édictées par le gouvernement

Comme de coutume, la Communauté musulmane à l'instar de tous les musulmans du monde démarre le Jeûne du Ramadan, le 13 avril 2021. Un temps de carême souvent marqué par des rassemblements importants dans les mosquées et autres endroits. Le gouvernement en lien avec l'Union Musulmane du Togo (UMT) a pris des mesures spécifiques pour limiter la propagation de la pandémie de la COVID-19 en cette période.

A quelques heures de l'apparition du croissant lunaire, annonciateur du jeûne obligatoire du Ramadan, le gouvernement a publié un communiqué pour éclairer la communauté musulmane sur la conduite à tenir lors du jeûne.

Le jeûne du Ramadan a démarré ce mardi pour une période de 29 ou 30 jours. Pour la deuxième année consécutive, le Ramadan se déroule dans un contexte très difficile marqué par des risques de contamination du coronavirus, une maladie qui n'épargne personne et qui sévit actuellement dans tous les pays du monde.

En effet, dans un communiqué publié le 10 avril, le gouvernement, soucieux de la protection des populations, surtout en cette période de carême, a pris des mesures, notamment l'interdiction formelle des ruptures collectives de jeûne, interdiction des prières nocturnes, des « Tafsir », l'obligatoire pour les Imams d'organiser plusieurs séries de prières pour les grandes prières de vendredi, etc.

Aussi, toutes les prières doivent prendre fin au plus tard à 19h30 durant ce mois de Ramadan. Les prières dans les coins de rue sont également interdites, la surveillance des mesures barrières dans les mosquées renforcées sous la responsabilité des Imams, le maintien des mosquées non autorisées en fermeture jusqu'à nou-

ment les Imams, les responsables religieux et les représentants d'associations sur la flambée des contaminations de la COVID-19, afin que ces derniers relaient au sein de la communauté musulmane les mesures barrières édictées par le



Les fidèles musulmans (Archives)

vel ordre.

En outre, le premier appel à la prière matinale ne doit pas se faire avant 4h30. Le Gouvernement rappelle que l'inobservation de l'une de ces mesures dans une mosquée entraîne la fermeture immédiate de celle-ci et l'obligation pour l'Union Musulmane d'infliger des sanctions à tous ceux qui ne respectent pas ces mesures.

Il a été également annoncé le renforcement de la surveillance des forces GMS-Anti-Covid pour le respect de ces mesures spécifiques. L'exécutif appelle les fidèles musulmans à une extrême vigilance et à un respect scrupuleux des mesures édictées.

Une séance de sensibilisation a été organisée à l'endroit de ses leaders d'opinion, notam-

ment les Imams, les responsables religieux et les représentants d'associations sur la flambée des contaminations de la COVID-19, afin que ces derniers relaient au sein de la communauté musulmane les mesures barrières édictées par le

gouvernement pour un Ramadan réussi. Au cours de cette rencontre, le président de l'UMT, El Hadj Inoussa Bouraïma, avait invité tous les musulmans à respecter impérativement les mesures barrières édictées par le gouvernement, pour se protéger, freiner et stopper la flambée des contaminations à la COVID-19 surtout dans le Grand Lomé.

Il a exhorté les Imams qui ont volontairement ouvert leur mosquée, sans aucune autorisation préalable, à les refermer dans les meilleurs délais sous peine de sanctions.

Carole AGHEY

Les vrais raisons de la visite du Chef de l'État Faure Gnassingbé à Paris

Suite de la page 3

plus de 125 millions d'euros, soit près de 82 milliards de francs cfa, pour le financement direct des projets sociaux au Togo.

A Paris, le Chef de l'Etat togolais s'est entretenu avec plusieurs personnalités françaises au rang desquelles des personnalités politiques, de hauts dirigeants de grands groupes, de grandes sociétés, de grandes entreprises, évoluant dans les secteurs de l'industrie, des infrastructures, de l'énergie, de l'eau et du numérique, des secteurs vitaux pouvant apporter un plus dans le développement de l'économie togolaise. De tous ces entre-

tiens, un seul point commun se dégage. Tous sont unanimes à reconnaître « l'attractivité du Togo, et surtout le dynamisme du président togolais dans sa volonté manifeste de transformer son pays de fond en comble sur le plan économique et social et d'en faire un hub logistique ».

C'est d'ailleurs ce qui a poussé ces interlocuteurs du Président Faure Gnassingbé à venir « investir et faire des affaires au Togo pour certains, et pour d'autres d'augmenter la taille de leurs investissements comme le précise Alexandre Vilgrain, président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) ».

Daniel A. & JB Bawéla

Visite du PM Tomégah-Dogbé au Port de pêche et des ouvrages du Projet WACA

Pour permettre d'améliorer le cadre et les conditions de vie et de travail des différents acteurs de la pêche maritime, le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé a procédé, vendredi dernier, à l'inauguration du marché aux poissons du nouveau Port de pêche de Lomé. Etaient présents à cet événement, des membres du gouvernement, des représentants des partenaires techniques et financiers, de diverses personnalités, ainsi que des populations bénéficiaires. Elle a fait un don de 1 650 gilets de sauvetage aux femmes mareyeuses. Cette cérémonie a été couplée avec des visites d'ouvrages de protection côtière à Agbavi et Gbodjomé, dans les Lacs.

Le nouveau port de pêche de Lomé, une infrastructure stratégique pour le secteur de la pêche emploie près de 22 000 personnes, dont plus de 55% de femmes.

Les ouvrages sont constitués d'un marché moderne, de cinq magasins d'entreposage des engins de pêche, de quatre-vingts (80) boxes de mareyeuses, de vestiaires, des sanitaires et d'une infirmerie, de boutiques de vente d'articles de pêche, d'ateliers de réparation des moteurs hors-bord, en bref, un ensemble d'infrastructures

devant permettre aux usagers de travailler dans un environnement adéquat.

Ce projet a été possible grâce à la coopération japonaise, à travers le fonds de contrepartie hors projet KR pour un montant de 901 377 895 FCFA.

Ce marché comporte aussi un bassin pouvant accueillir 300 à 400 pirogues, des aires pour le halage et la réparation des pirogues, une criée moderne de fabrication de glace, des chambres froides et un bloc administratif.

Pour le ministre de l'Eco-



nomie Maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, M. Kokou Edem Tengué, le secteur de la pêche emploie plus de 22 000 acteurs et fournit annuellement environ 25 000 tonnes de poissons, tout en contribuant à 4,5% du PIB primaire. La pêche et l'aquaculture contribuent à la sécurité alimentaire, essentiellement, à travers la fourniture de protéines halieutiques hautement nutritives.

« Vous conviendrez avec moi que le secteur de la pêche est un grand pourvoyeur d'emplois, participant ainsi à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette importance sociale et économique justifie l'attention particulière que lui accordent le chef de l'Etat et le gouvernement dans les politiques, stratégies, programmes et projets du pays », a-t-il expliqué.

« Avec ces infrastructures, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour vous. Vos poissons issus de ce port pourront être vendus sur les marchés

extérieurs, étant donné qu'ils seront désormais débarqués et traités dans un environnement adéquat répondant aux normes sanitaires internationales », a-t-il dit à l'endroit des pêcheurs et commerçants de poissons.

Les bénéficiaires ont témoigné leur gratitude aux autorités togolaises à travers le porte-parole des femmes mareyeuses, Kokoè d'Almeida, « Nous remercions le Président de la République pour la construction de ce port de pêche moderne ».

La Cheffe du Gouvernement a invité les acteurs à prendre soin des infrastructures et en faire bon usage.

Au-delà, les acteurs ont été également invités à poursuivre la lutte contre la Covid-19, et à cultiver un climat de paix, gage d'un développement durable.

Visite du Premier ministre à Gbodjomé et à Agbavi

Après la remise, le Premier Ministre a visité les localités d'Agbavi et de Gbodjomé, dans les Lacs, où elle a échané-

avec les populations de ces milieux par rapport à l'avancée de la mer. Elle les a rassurées du démarrage très prochainement des ouvrages de protection de la côte dans le cadre du Projet WACA.

Accompagnée du Ministre de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière, la Cheffe du Gouvernement a constaté le phénomène grandissant de l'érosion côtière sur le terrain.

« Mme le Premier Ministre a constaté le phénomène de l'érosion côtière, sa violence avec les témoignages des riverains. Elle a remercié les populations pour leur patience, et rassuré que le gouvernement travaille d'arrache-pied pour trouver une solution très bientôt », a expliqué M. Tengué.

La cheffe du gouvernement, sur sa page facebook, remercie la JICA pour son accompagnement et félicite les mareyeuses, les pêcheurs, les conservatrices de poissons ainsi que toutes les populations qui vivent de l'activité de la pêche pour leur dynamisme, et leur contribution dans la mise en œuvre des ambitions de notre feuille de route notamment en son axe 2 : dynamiser l'économie en s'appuyant sur ses forces.

Carole AGHEY

La deuxième édition des BRVM AWARDS 2021:

La Côte d'Ivoire et le Bénin séduisent l'institution



Les lauréats 2021

Organisée le 10 avril 2021 à Abidjan, la deuxième édition des BRVM AWARDS s'est conclue par la remise de trois prix spéciaux, huit prix en compétition et un prix d'honneur. Dont voici la liste exhaustive des lauréats.

Prix spéciaux
 – Prix spécial BRVM/BMPA : M. Kobenan Kouassi ADJOUANI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de Côte d'Ivoire pour son leadership dans la mise en œuvre du projet de création de la première Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) de l'espace francophone UEMOA.
 – Prix spécial BRVM & DC/BR : M. Romuald WADAGNI, Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin pour sa contribution au rayonnement de la finance des pays de l'UEMOA sur le plan régional et international.
 – Prix spécial pour la régulation et la mise en œuvre des réformes du marché financier

régional de l'UEMOA : M. Mamadou NDIAYE, Président du CREPMF.

Prix en compétition
 – Prix du Meilleur du Média Financier : Financier Afrik
 – Prix de la meilleure PME du Programme Élite BRVM Lounge : Neurotech SA
 – Prix de la meilleure BTCC : Société Générale Côte d'Ivoire
 – Prix de la meilleure Société de Gestion des OPCVM (SGO) : SOAGA

– Prix du Meilleur Investisseur Institutionnel : IPS CNPS
 – Prix de la meilleure Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) : Société Générale Capital Securities West Africa
 – Prix du Meilleur Émetteur Obligataire: Trésor Public du Burkina Faso
 – Prix de la meilleure société cotée : Sonatel SA

Prix d'honneur
 Feu Son Excellence M. Hamed BAKAYOKO, ex-premier ministre de Côte d'Ivoire.

Daniel A.

Togo : L'ARMP a débuté la formation des acteurs communaux

Le directeur de cabinet du ministre de l'administration territoriale, Robert Bakai a donné le ton lundi 12 avril à Kara, (à 420 km au nord de Lomé) aux sessions de formation des représentants des communes du Togo sur l'environnement des marchés publics.

Au Palais des congrès de Kara, où le lancement a été fait en présence du directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), Aftar Morou Touré, ce sont les membres récemment nommés des commissions de passation, de contrôle des marchés publics et les personnes responsables des marchés publics (PRMP) des communes de ladite région qui y prennent part.

La rencontre de formation se déroule également dans les régions des savanes et centrale jusqu'au 14 avril. Selon Aftar Morou Touré, les marchés publics sont une activité straté-



Table d'honneur à l'ouverture

gique de toute institution; il faut pouvoir acquérir les biens publics en respectant la transparence et les règles d'éthique. D'où la session de formation initiée par son institution sur les procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics. L'objectif est de permettre aux personnes concernées de pouvoir dérouler le processus dans le respect de la réglementation en vigueur qui est le code des marchés publics. « Les sessions de formation permettront aux représentants des communes d'éviter les pratiques frauduleuses dans le processus

de passation des marchés sous peine de s'exposer aux sanctions en vigueur », assure le directeur général Morou, pour qui, « les marchés publics constituent une activité stratégique pour le développement des économies locales parce qu'ils permettent de développer le tissu des PME locales et encourager la création d'emplois dans les municipalités ».

Après la région nord, l'ARMP mettra le cap sur le sud pour les mêmes formations prévues du 19 au 21 avril. Au total, 357 participants sont attendus.

Le stress : Mieux le gérer

Les contraintes de la vie moderne entraînent souvent le stress, l'insomnie, l'irritabilité, la dépression, etc. Tous ces sentiments et pensées désagréables ont une action désastreuse sur la santé et le physique qui souvent, prend un coup de vieillesse. Nous devons donc apprendre à les gérer et à les contrôler.

Désintoxiquez quotidiennement votre esprit, en vous ménageant des moments de relaxation et en orientant votre esprit vers des pensées agréables. Il est donc plus qu'important d'être bien dans votre tête car, un état de perpétuelle tension finit par rejaillir sur votre faciès.

R e l a x e z - v o u s, décrivez-vous, prenez le temps de bien respirer à fond car cela désamorçera la tension : inspirez longuement par le nez, bloquez votre respiration pendant 6 secondes puis expirez lentement par la bouche.

Faites cet exercice de respiration au réveil, au coucher et face aux pressions et tensions de la journée : vous les empêcherez ainsi d'atteindre votre mental et ensuite votre physique.

Bien que n'étant pas une mauvaise chose en soi car ils alertent sur un état ou une situation, voici quelques senti-

ments désagréables à ne pas laisser s'éterniser lorsqu'ils se présentent à votre esprit : peur, doute, dépression, culpabilité, tristesse, revanche, colère, critique, blâme, haine.

Cultivez plutôt en vous ces sentiments qui vous procurent du bien : enthousiasme, gratitude, amour, joie, passion, satisfaction, espoir, bonheur, heureuse attente.

Il est important de vous réveiller de bons pieds pour vous garantir une bonne journée. Réveillez-vous 15 mn plus tôt et faites l'exercice suivant : respirez à fond, remplissez-vous d'un sentiment de gratitude pour votre existence en faisant un tour des bonnes choses que la vie vous a offertes (foyer, travail, enfants, conjoint, voiture, maison...) et dites : merci.

La suite dans notre prochaine parution

Carole AGHEY/Beauté au quotidien

Disparition de deux directeurs de la Publication le même jour L'UPF-Togo pleure Lucien Djossou et Julien Ayi

La presse togolaise est en deuil. Jeudi 8 Avril dernier, elle a enregistré 2 décès. 2 directeurs de la publication de journaux s'en sont allés. Une difficile situation, estime la section togolaise de l'Union internationale de la presse francophone (UPF-Togo). Dans un communiqué, cette organisation se dit affligée et leur rend hommage pour le rôle qu'ils ont joué. Il s'agit des subites disparitions des directeurs de publication du journal 'Combat du peuple', Lucien Djossou Messan et celui du journal 'Nouvel écho', Julien Ayi. « La disparition des 2 directeurs de publication est une grosse perte pour la corporation des journalistes au Togo, en Afrique et dans la sphère francophone, tant les 2 confrères de vénérée mémoire ont œuvré pour l'avènement d'une presse libre et indépendante dans les Etats d'Afrique, au début de processus démocratique sur le continent africain », écrit le bureau de l'union. Pour Loïc Lawson et ses collaborateurs, les 2 illustres disparus ont été des principales 'campagnes corporatistes' pour défendre les droits et devoirs des journalistes.



« Lucien Messan et Julien Ayi représentaient des grands témoins de la douloureuse marche de plusieurs Etats africains vers la démocratisation depuis les années 1990 », précisent-ils. Le bureau de l'UPF-Togo en der-

nier lieu, présente ses condoléances aux membres de la famille biologique et professionnelle de ces 2 directeurs de la publication bien connus.

Daniel A.

Blaise Compaoré sera jugé pour l'assassinat de Sankara



Blaise Compaoré, ex-Président du Burkina Faso

L'ex président du Burkina Faso, Blaise Compaoré est attendu au tribunal pour son supposé implication dans l'assassinat de Feu Thomas Sankara. Le tribunal militaire burkinabé s'est prononcé sur le dossier afin que les présumés suspects puissent répondre de leurs actes. Depuis plus de dix ans, le dossier de l'assassinat du président Sankara a été un serpent de mer. Cependant, cela n'est plus le cas aujourd'hui, Blaise Compaoré et 13 autres personnes sont interpellées à comparaître devant le tribunal.

Le tribunal militaire a prononcé la mise en accusation de l'ex président ce 13 avril 2021.

Selon la justice militaire, Blaise Compaoré ainsi que ses compagnons devraient faire face à différents chefs d'accusation comme l'attentat à la sûreté de l'Etat, complicité d'assassinat et de recel de cadavres. Pendant plusieurs années, ce sujet a été mis sous silence mais depuis 2014, suite au renversement de Blaise Compaoré au pouvoir, la plainte de la veuve Sankara a été relancée suivi de la réouverture du dossier. Une plainte qui d'ailleurs a été déposée en septembre 1997. Pour rappel, Thomas Sankara, a été assassiné le 15 octobre 1987.

rfi.fr

FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

#TogoSafe #FaisonsBLOC

- ✓ Vous avez **50 ans et plus** ?
- ✓ Vous avez **moins de 50 ans** et souffrez d'une **maladie chronique**, et résidez dans le Grand Lomé ?

Inscrivez-vous dès maintenant à la vaccination contre la COVID-19

vaccin.covid19.gouv.tg



Ce n'est plus des rumeurs, la FTF confirme la démission de Claude Le Roy de la tête des Eperviers

« C'est le moment de dire que l'équipe nationale c'est fini pour moi », a affirmé Claude Le Roy, dans l'émission Talents d'Afrique, lundi le 12 avril 2021 sur Canal +. Le sélectionneur français a démissionné de son poste de sélectionneur des Eperviers du Togo.

Un communiqué du manager général de la sélection togolaise, Pawuinam Batéma, vient confirmer cette information qui circule depuis quelques heures sur les réseaux sociaux. « N'ayant pas réussi à qualifier le Togo pour la Can Cameroun 2021, le sélectionneur national Claude Le Roy a pris la décision de démissionner de son poste suite à une réunion avec Mme la ministre des sports, Dr Lidi Bessi Kama », précise le communiqué.

Le Roy a signé son contrat avec le Togo en avril 2016. Selon les chiffres de Foot.tg, sur les 35 matchs des Eperviers qu'il a dirigé, « il totalise 09 victoires, 12 matchs nuls et 14 défaites ». « Sur les 35 matchs, il y a eu 19 officiels avec 03 victoires, 07 matchs nuls, 09 défaites », précise le

site. Mis à part la Can 2017 au Gabon où le Togo a été éliminé au premier tour, les Eperviers n'ont pas été qualifiés pour la Can 2019 et Can 2021 qui se tiendra l'année prochaine au Cameroun. Un résultat jugé piètre par les amoureux du ballon rond et sa démission a été fortement réclamée par bon nombre de togolais.

Les matches dirigés par Claude Le Roy à la tête des Eperviers depuis 2016

Amical : Togo 1 Zambie 0 (27 mai 2016)

Eliminatoires CAN 2017 : Libéria 2 Togo 2 (05 juin 2016)

Eliminatoires CAN 2017 : Togo 5 Djibouti 0 (04 septembre 2016)

Amical : Togo 1 Ouganda 0 (04 octobre 2016)

Amical : Togo 2 Mozambique 0 (09 octobre 2016)

Amical : Togo 2 Comores 2 (11 novembre 2016)

Amical : Togo 1 Maroc 2 (15 novembre 2016)

Phase finale CAN 2017 : Côte d'Ivoire 0 Togo 0 (16 janvier 2017)

Phase finale CAN 2017 : Togo 1 Maroc 3 (20 janvier 2017)



Claude Le Roy

Phase finale CAN 2017 : RD Congo 3 Togo 1 (24 janvier 2017)

Amical : Libye 0 Togo 0 (24 mars 2017)

Amical : Egypte 3 Togo 0 (28 mars 2017)

Amical : Togo 0 Nigéria 3 (1e juin 2017)

Amical : Togo 2 Comores 0 (04 juin 2017)

Eliminatoires CAN 2019 : Algérie 1 Togo 0 (11 juin 2017)

Amical : Togo 2 Niger 0 (1e septembre 2017)

Amical : Togo 0 Malawi 1 (04 septembre 2017)

Amical : Iran 2 Togo 0 (05

octobre 2017)

Amical : Togo 6 Ile Maurice 0 (12 novembre 2017)

Amical : Madagascar 0 Togo 0 (21 mars 2018)

Amical : Côte d'Ivoire 2 Togo 2 (21 mars 2018)

Eliminatoires CAN 2019: Togo 0 Bénin 0 (09 septembre 2018)

Eliminatoires CAN 2019: Togo 1 Gambie 1 (12 octobre 2018)

Eliminatoires CAN 2019: Gambie 0 Togo 1 (16 octobre 2018)

Eliminatoires CAN 2019: Togo 1 Algérie 4 (18 novembre 2018)

Eliminatoires CAN 2019: Bénin 2 Togo 1 (24 mars 2019)

Préliminaires Mondial 2022 : Comores 1 Togo 1 (06 septembre 2019)

Préliminaires Mondial 2022 : Togo 2 Comores 0 (10 septembre 2019)

Eliminatoires CAN 2021: Togo 0 Comores 1 (14 novembre 2019)

Eliminatoires CAN 2021: Kenya 1 Togo 1 (18 novembre 2019)

Amical: Togo 1 Soudan 1 (12 octobre 2020)

Eliminatoires CAN 2021 : Égypte 1 Togo 0 (14 novembre 2020)

Eliminatoires CAN 2021 : Togo 1 Égypte 3 (17 novembre 2020)

Eliminatoires CAN 2021 : Comores 0 Togo 0 (25 mars 2021)

Eliminatoires CAN 2021 : Togo 1 Kenya 2 (29 mars 2021)

Daniel A.

L'ancien président de l'Assemblée Nationale, Dahuku Péré n'est plus : Le président Faure Gnassingbé rend un vibrant hommage à l'illustre disparu

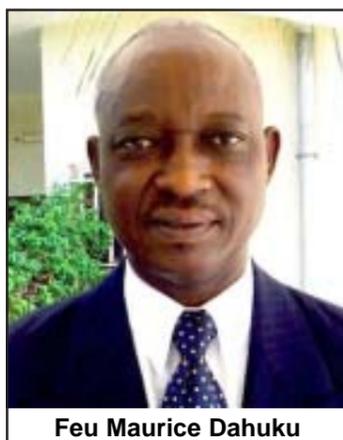
Souffrant d'une maladie depuis plusieurs années, l'ancien chef du parlement, Maurice Dahuku Péré est décédé le vendredi 09 avril 2021 à l'âge de 68 ans. Dès l'annonce de cette triste nouvelle, le chef de l'État Son Excellence Faure Gnassingbé a présenté au nom de la population togolaise et à son nom propre les condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.

« Peiné et attristé par la disparition de Dahuku Péré, ancien président de l'Assemblée nationale de 1994 à 1999. Au nom du peuple togolais et en mon nom propre, j'adresse à sa famille mes sincères condoléances », a écrit Faure Gnassingbé. « Je salue la mémoire d'un vaillant citoyen et d'un homme de conviction qui s'est illustré par sa détermination à apporter sa pierre à la construction de notre cité commune, le Togo », a-t-il précisé. Le ministre chargé des relations avec les Institutions de la République, Christian Trimua, a de son côté salué à titre posthume l'engagement et la conviction dans la lutte pour l'épanouissement de la population togolaise du défunt : « C'est avec tristesse et émotion que nous apprenons la disparition de Maurice Dahuku Péré. Homme politique de conviction, de consensus, de grandes qualités humaines et politiques, il a présidé avec maestria et sobriété, le parlement de notre pays dans une période de cohabitation difficile. Il a marqué la mémoire collective et institutionnelle par son ouverture, sa foi, son engagement et sa volonté réformatrice permanente », a indiqué le ministre.

Qui est Maurice Dahuku Péré?

Maurice Dahuku Péré (1953 - 9 avril 2021) était un homme politique togolais qui a été président de l'Assemblée nationale du Togo de 1994 à 1999. Il était le président national de l'Alliance démocratique pour la patrie (l'Alliance), un parti d'opposition. Péré est né à Bohou dans la préfecture de Kozah. Après avoir obtenu son diplôme, il était enseignant puis directeur d'école. Au milieu des années 1980, il a étudié l'administration scolaire au Canada ; il y a également étudié l'anglais et parle couramment la langue. Il a ensuite été secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale de 1986 à 1990 et est devenu chef du Mouvement national de la jeunesse, l'aile de la jeunesse du parti au pouvoir, Rassemblement du peuple togolais (RPT), en 1987. Il a servi dans le gouvernement en tant que ministre du Travail et de la Fonction publique de 1990 à 1991, et il a été secrétaire général adjoint du RPT de 1991 à 1994.

Lors des élections législatives de février 1994, Péré a été élu à l'Assemblée nationale dans la troisième circonscription de Kozah. Il a ensuite été élu président de l'Assemblée nationale



Feu Maurice Dahuku

nale le 23 juin 1994, recevant une majorité de 42 voix, tandis que 36 députés se sont abstenus de voter. Il a été président de l'Assemblée nationale jusqu'en 1999, et il a été réélu à l'Assemblée nationale lors des élections législatives de mars 1999 en tant que candidat du RPT dans la deuxième circonscription de la préfecture de Kozah; il était le seul candidat et a obtenu 100% des voix. En novembre 2000, il a reçu le prestigieux titre de Commandeur de l'Ordre du Mono.

Le 24 mars 2002, Péré, qui était membre du Bureau politique du RPT, a adressé une lettre au président Gnassingbé Eyadéma et aux membres du Comité central du RPT dans laquelle il appelait à des réformes dans le parti, disant qu'il échouait à parvenir à la réconciliation nationale et au développement économique et qu'il ne tolérerait pas la critique. Par conséquent, le Comité central du RPT a voté à l'unanimité le 6

août 2002 pour expulser Péré du parti, avec l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo, pour haute trahison; il a également été expulsé de l'Ordre du Mono le 2 août. Avant son appel à la réforme, Péré avait été élu par l'Assemblée nationale en tant que membre du Parlement régional de la CEDEAO. Au Parlement de la CEDEAO, il a été président du Comité sur la réglementation, les affaires juridiques et judiciaires, les droits de l'homme et la libre circulation des personnes. Le 27 août 2002, l'Assemblée nationale a voté pour remplacer Péré par Solitoki Eso au Parlement de la CEDEAO, avec 62 voix en faveur de son remplacement et aucun ne s'y est opposé; Péré a été le seul député à s'abstenir de voter. Cependant, le Parlement de la CEDEAO s'est opposé à la décision de l'Assemblée nationale, affirmant qu'il n'y avait aucune base valable pour le remplacement unilatéral de Péré. Le 5 octobre 2002, Péré a signé une déclaration conjointe avec les partis d'opposition au nom des « réformateurs du RPT ». Le RPT s'y est opposé au motif que Péré avait été expulsé du parti et n'avait plus le droit d'utiliser le nom du parti, portant rapidement l'affaire devant les tribunaux et obtenant une décision le 10 octobre interdisant à Péré d'utiliser le nom du parti ou prétendant représenter n'importe quel groupe au sein du parti. La défense de Péré a soutenu qu'il n'avait jamais reçu de notification écrite de son expulsion du RPT, comme l'exige

la constitution du RPT. Péré a annoncé le 29 avril 2003 qu'il se présenterait à l'élection présidentielle du 1er juin 2003 en tant que candidat du Pacte socialiste pour le renouveau (PSR). Lors de l'élection, il a remporté 2,20% des voix selon les résultats officiels finaux, plaçant quatrième; le 2 juin, au lendemain de l'élection, il a accusé Eyadéma de bourrage de bulletins de vote et a prétendu avoir effectivement remporté 37,7% des voix. En septembre 2005, il a fondé un nouveau parti d'opposition, l'Alliance démocratique pour la patrie (l'Alliance), avec Agbéyomé Kodjo. Péré est le président national du parti.

Péré était le premier candidat sur la liste des candidats de l'Alliance pour la circonscription de Kozah lors des élections législatives d'octobre 2007, mais l'Alliance n'a remporté aucun siège aux élections.

Lors de l'élection présidentielle de mars 2010, Péré a choisi de soutenir le principal candidat de l'opposition, Jean-Pierre Fabre de l'Union des forces du changement (UFC), et l'Alliance a rejoint le Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC), une coalition soutenant Fabre. Certains membres du parti se sont opposés à la décision de Péré, préférant soutenir le président Faure Gnassingbé.

Daniel A.

Les tarifs de la Taxe sur les Véhicules à moteur (TVM)

MOTOCYCLETTES	
Cylindrée	Tarif (CFA)
Motos de plus de 125 cm ³	15 000 francs
Motos à trois (03) roues	40 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE PERSONNES	
Puissance fiscale	Tarif (CFA) / an
Moins de 5 CV	5 000 francs
5 à 7 CV	10 000 francs
8 à 11 CV	15 000 francs
12 à 15 CV	30 000 francs
Camionnettes	20 000 francs
Autocars	30 000 francs
Autobus	30 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES ET AUTRES	
Catégories	Tarif (CFA) / an
Camions de 3 à 6 tonnes	35 000 francs
Camions de 7 à 9 tonnes	40 000 francs
Camions de 10 à 12 tonnes	50 000 francs
Camions de plus de 12 tonnes	65 000 francs
Semi-remorque	35 000 francs
Tracteurs	35 000 francs

Les tarifs ci-dessus sont réduits de 50% pour les redevables de la TPU des transporteurs routiers.

La TVM est payable dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national et au guichet de l'OTR à la Direction des Transports Routiers et Ferrovières (DTRF).